

LES PAGES INTERCOMMUNALES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALEX - LA BALME DE THUY - DINGY SAINT CLAIR SI A-B-D

Mairie de Digny-Saint-Clair - 55 Place de l'Eglise

74230 DINGY-SAINT-CLAIR

Tél : 04 50 02 06 27

Fax : 04 50 32 12 55

siabd@orange.fr

► Le secrétariat :

Pour tous les renseignements concernant l'Intercommunalité ABD,
Danièle, secrétaire du Syndicat peut être contactée au 04 50 02 06 27

SI ABD COMPETENCES ET ACTIONS

Le SI ABD a été créé en 1997 par les trois communes pour satisfaire à la Loi sur l'eau et réaliser un Schéma Général d'Assainissement Autonome sur leur bassin versant.

A ce jour, le syndicat assure la mission de SPANC (Service Public le l'Assainissement Non Collectif).

Vous trouverez ci-après le rapport annuel détaillé du service.

Si vous désirez mettre aux normes votre installation d'ANC, nous vous rappelons qu'il est indispensable avant d'entreprendre les travaux, d'entrer en contact avec les Services de votre Mairie qui pourront vous aider à l'établissement de votre projet.

Les fiches « entretien d'un dispositif d'assainissement non collectif » sont à votre disposition au secrétariat de Mairie.

VIDANGES GROUPEES DES FOSSES SEPTIQUES

Le SI ABD propose aux habitants des trois communes des tarifs après consultation d'entreprises pour des interventions groupées (à minima 5 installations), de vidange et nettoyage de leur système d'assainissement autonome (fosse+bac à graisse et regards).

Exemple : ensemble de base de 1000 à 2000 litres = 190 Euros HT

Plus value par M3 supplémentaire = 62 Euros HT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : auprès des mairies des trois communes.